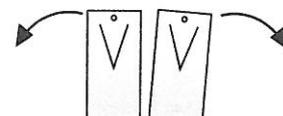


> CONSEILS D'UTILISATION

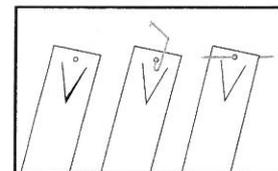
- Lors du traitement d'automne, **traiter le plus tôt possible dès le retrait des hausses** (après les dernières miellées exploitées).
- Traiter toutes les colonies de votre rucher **simultanément** pour éviter les ré-infestations.
- **Respecter les doses prescrites : = 2 lanières par colonie**
 - Une diminution de la dose ne garantit pas l'efficacité
 - Une augmentation de la dose peut entraîner un risque de résidus.
- **Positionner les lanières au cœur du couvain** (pas en rive de couvain). Ne pas hésiter à vérifier la position en cours de traitement (déplacement du couvain) et repositionner le cas échéant. Si nécessaire, ne pas hésiter à gratter les lanières.
- **Respecter la durée d'application du traitement et retirer les lanières à la fin de celle-ci.** Les médicaments ne doivent pas être laissés en place pendant toute la saison hivernale ni réutilisés lors d'un futur traitement. Ces pratiques pourraient favoriser le développement d'éventuelles résistances.

> MISE EN PLACE DANS LA RUCHE

1 Séparer les 2 lanières.

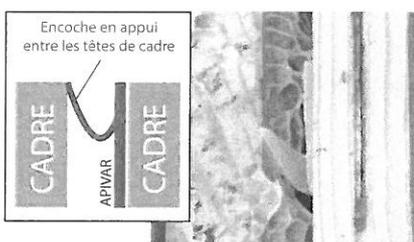
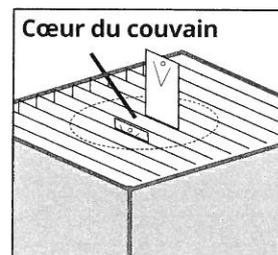


2 Utiliser le triangle prédécoupé ou la perforation de la lanière pour suspendre Apivar entre les cadres. Pour des ruches plus profondes et un couvain positionné bas, n'hésitez pas à les descendre à l'aide d'un crochet.



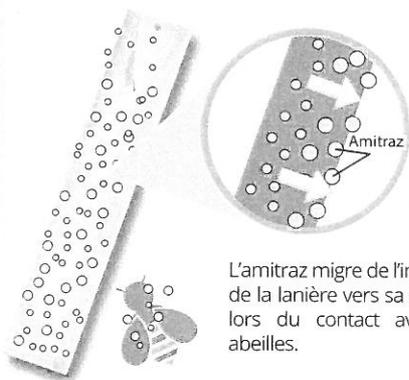
3 Positionner les lanières au cœur de la zone de couvain.

Replier la découpe pointue vers le haut, afin de descendre complètement la lanière entre les cadres.



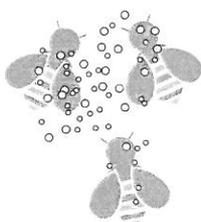
> MODE D'ACTION

1 Lors du contact avec la lanière, les abeilles se chargent en amitraz présente à la surface.

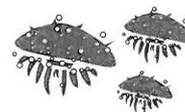


L'amitraz migre de l'intérieur de la lanière vers sa surface lors du contact avec les abeilles.

2 Les abeilles distribuent l'amitraz dans la colonie lors de leurs contacts.



3 Les Varroas sont en contact avec l'amitraz, ce qui entraîne leur paralysie, leur chute de l'abeille et leur mort secondaire (par inanition).



4 La population des Varroas diminue progressivement. Les jeunes abeilles seront également en contact avec l'amitraz, qui est diffusée à partir de la lanière et transférée par les contacts des abeilles entre elles.



Demandez conseil à votre vétérinaire, pharmacien, ou organisation sanitaire (GDSA, OSAD).

APIVAR® - Composition qualitative et quantitative : Substance active : chaque lanière de 15 g contient 500 mg d'amitraz. Excipient : Copolymère d'éthylène et d'acétate de vinyle - **Forme pharmaceutique** : Lanière - **Indications** : Chez les abeilles, traitement de la varroase due à *Varroa destructor*. **Posologie et voie d'administration** : traitement dans la ruche. 1 g d'amitraz soit deux lanières par ruche. Séparer les 2 lanières et les suspendre entre les cadres au niveau de la grappe d'abeilles. Respecter un espace minimum d'un cadre entre les lanières. Laisser les lanières en place au minimum 6 semaines. Traiter toutes les ruches simultanément. Les périodes de traitement recommandées sont en l'absence de hausse après la récolte (fin été / automne) et avant les miellées de printemps - **Contre-indications** : Non connues. - **Effets indésirables** : Non connus. - **Temps d'attente** : Miel : zéro jour. **Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché** : VETO-PHARMA 12-14 avenue du Québec - ZA Courtabœuf - 91140 Villebon-sur-Yvette - 01 69 18 84 80. **N° AMM** : FR/V/3653206 7/1995 - Sachet de 10 lanières de 15 g - Liste 1 - Usage vétérinaire - A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans. - **N° AP** : 0063/15